

Publié le 14 février 2014.
Dernière modification : 17 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE

Constituée en 1912.
Siège social : La Haye, Pays-Bas.

Charles ENGERINGH, président

Dirigeant de sociétés africaines équatoriales, reconverti dans les affaires indonésiennes, puis indochinoises. Voir [encadré](#).

VALEURS ÉTRANGÈRES

Abonnements et désabonnements au timbre
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 juin 1912)

La Société de Culture Franco-Javanaise, ayant son siège à La Haye, est, depuis le 1^{er} juin 1912, abonnée au timbre pour : 1° 3.800 actions, numéros 2101 à 5900, d'une valeur nominale de 100 florins P. B. ou 210 fr. ; 2° et 800 parts de fondateur, sans valeur nominale, numéros 1 à 800. (*Journal officiel* du 22 juin 1912).

VALEURS ÉTRANGÈRES

Abonnements et désabonnements au timbre
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 mars 1913)

La Société de culture franco-javanaise, ayant son siège à la Haye, est, depuis le 21 mars 1913, abonnée au timbre pour 2.200 actions, n° 1 à 2100 et 5901 à 6000, d'une valeur nominale de 100 florins P. B. chacune. (*Journal officiel* du 27 mars 1913).

Annuaire Desfossés, 1917, p. 883 :
Société de culture franco-javanaise

Conseil d'administration : MM. C. Engeringh, J. Saint-Girons ¹, J. Bernard ², T. Cavadia, F. de Charette, J. Enthoven, A. de Lyée de Belleau, R. West ³.

Franco-Javanaise
(La Cote de la Bourse et de la banque, 25 septembre 1919)

Le capital de la Société de Culture Franco-Javanaise est de 600.000 florins ou 1.260.000 fr. (au pair) représenté par 6.000 actions de 100 florins (210 fr. au pair) sur lesquelles 2.100 ont été attribuées à la Société Cultuur Maatschappij Singadjajia en même temps que 350 parts et 450 actions, à l'un des fondateurs. Les 800 parts d'origine ont été divisées en dixièmes. Elle a pour objet l'exploitation de terrains situés dans les Indes Néerlandaises et pays limitrophes, excepté dans les résidences de Djokjo-Karta et Sara-Karta ; la plantation, la préparation et le commerce du tabac, café, thé, caoutchouc et autres produits ainsi que les opérations commerciales, industrielles, agricoles et financières qui s'y rapportent. C'est une jeune affaire, puisque sa constitution ne date que de 1912. Mais comme la société a reçu en apport des plantations déjà en état de production, elle a pu, depuis cette époque, procéder à des répartitions.

Le tableau suivant met en relief les résultats obtenus. La hausse du florin a obligé la Compagnie, qui avait tenu jusqu'en 1916 ses comptes en florins et en francs, à ne plus les tenir qu'en florins.

Ex.	Bénéf. nets	Amort. +réserves	Divid. act.	Divid. part
	En francs			
1912	165.500	8.000	16 50	4 050
1913	135.500	21.000	14 00	2 60
1914	255.500	51.000	21 00	7 87
1915	338.000	34.500	28 00	11 62
	En florins			
1916	209.626	6.579	11 75	5 4
1917	176.137	18.932	—	—

Les résultats de 1918 ne sont pas encore connus. Il est probable qu'aucun dividende ne pourra être distribué en raison de la crise, mais l'exercice en cours s'annonce sous un jour meilleur, malgré la faible tenue des prix du caoutchouc pendant le 1^{er} semestre. La production qui atteint 97.153 kg en 1916, 96.267 en 1917, 99.965 en 1918, s'annonce en progrès pour 1919. Il faut considérer que les arbres de la société arrivent à l'époque de leur pleine période de production. En outre, la Franco-Javanaise a acquis,

¹ Jean Saint-Girons (1867-1932) : administrateur délégué de la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce. Voir [encadré](#).

² Jacques Bernard (Courrières, 1876-Paris, 1935) : fils d'un président des Forges et aciéries de Denain-Anzin. Administrateur de sociétés. Administrateur des Sultanats du Haut-Oubangui, il suivit Engeringh dans des sociétés javanaises, puis à la Compagnie agricole d'Annam (thé). Président de la Société marocaine agricole du Jacma. Voir [encadré](#).

³ René West (1877-1953) : neveu d'Albert Wehry (1853-1924), président de la Société franco-néerlandaise d'exploitations coloniales et de la Cie néerlandaise des plantations de Java. Administrateur des Plantations de Djember. Futur administrateur délégué, puis président de la Cie agricole d'Annam. Voir [encadré](#).

il y a deux ans, pour le prix de 22.500 florins, une propriété nouvelle d'une superficie de 665 bouws, c'est-à-dire plus que double de celle des plantations anciennes réunies. Près des deux tiers de ces terrains nouveaux ont été plantés en 1917-18, de sorte que vers 1926, la production de l'entreprise doublera par rapport aux chiffres des dernières années.

C'est pourquoi, en tenant compte du relèvement des prix de vente, il semble qu'on peut escompter un dividende de 20 florins environ par action, susceptible d'amélioration. Aussi l'action Franco-Javanaise, qui vaut 560 fr. environ, paraît-elle présenter un intérêt spéculatif réel, ainsi que la part. D'après les statuts, la répartition des bénéfices se fait après attribution de 5 % d'intérêt cumulatif aux actions sur la base de moitié aux actions et moitié aux parts ; par suite, au-delà de 5 florins par action chaque florin supplémentaire donne droit par dixième de part à 0 fr. 75. Ainsi, lorsque l'action reçoit 8 florins, la part a droit à 2 fl. 25.

Annuaire Desfossés, 1920 p. 960 :
Société de culture franco-javanaise
Conseil d'administration : MM. C. Engeringh, J. Saint-Girons, J. Bernard, J. Enthoven, A. de Lyée de Belleau, R. West, R. d'Ancona, L. Rappel⁴, G. Zannetto.

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 juillet 1922)

L'exercice 1921, dont il sera rendu compte le 27 juillet à l'assemblée des actionnaires de la Société de culture franco-javanaise, se solde par un déficit de 48.106 florins, alors que l'exercice précédent avait laissé un bénéfice de 23.882 florins, qui avait été affecté aux amortissements des bâtiments. L'exploitation du caoutchouc, qui avait laissé en 1920 un bénéfice net de 52.281 florins, s'est traduite pour cet exercice par une perte de 7.970 florins.

Annuaire Desfossés, 1923 p. 1067 :
Société de culture franco-javanaise
Conseil d'administration : MM. C. Engeringh, J. Saint-Girons, J. Bernard, J. Enthoven, A. de Lyée de Belleau, R. West, R. d'Ancona, G. Zannetto.

NOTES & VALEURS DU JOUR (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 mars 1923)

Les valeurs coloniales retrouvent au marché un regain de faveur. C'est le cas notamment des actions et surtout des parts de la Franco-Javanaise de Culture. Les premières se tiennent à 790 fr. et les secondes à 500 fr.

La limitation obligatoire et contrôlée des exportations de caoutchouc, conformément au plan Stevenson, appliquée depuis le 14 novembre 1922, a fait progresser les prix de vente de 8 pence, cours du 1^{er} octobre, à 1 sh. 2 1/2 au 31 décembre 1922, et à 1 sh. 6, cours actuel.

⁴ Lucien Rappel : ancien directeur des plantations de la Franco-Néerlandaise de Culture et de commerce, futur administrateur délégué de la Banque générale pour la France et les colonies. Voir [encadré](#).

D'autre part, la crise a eu un effet salubre à l'intérieur même des plantations car la grande prospérité de l'industrie de plantations pendant ses dix premières années n'avait pas poussé aux économies. Toutes les dépenses furent fortement comprimées, les travaux d'entretien et de saignée judicieusement combinés ; le résultat fut remarquable et les prix de revient tombèrent en moyenne de 11 pence à 7 1/2 la livre, et dans les colonies hollandaises de fl. 1,15 à fl. 0,75 le kilo.

L'industrie de la plantation de caoutchouc est donc entrée dans une phase nouvelle ayant à son principe la stabilisation des prix de vente à des prix rémunérateurs et la compression des prix de revient.

En ce qui concerne la Franco-Javanaise, les plantations se trouvent à Singadjaja et à Bangkeloeng Kolot ; elles couvrent une superficie de 615 acres. Elles sont entièrement en saignée. Une nouvelle plantation de 1.290 acres pourra fournir 36.600 kg pour 1923 et 110.000 kg. pour 1924.

À Java, le prix de revient est très avantageux : 0 florin 71 par kg. ; à Sumatra, il est de 1 fl. 15 par kg., soit un prix moyen de 0 fl. 81, portant sur une production de 150.066 kg.

Environ la moitié de cette production vient d'être vendue à 2 florins le kg ; le reste sera vendu au moins à ce prix, sinon à un taux supérieur, de sorte que le bénéfice éventuel ressortirait à 186.660 florins, soit 36 % du capital. L'année suivante, avec une production de 226.660 kg., serait encore plus favorisée.

Ces perspectives intéressantes tiennent à ce que les plantations de la Franco-Javanaise ont été faites dans de bonnes conditions ; le capital n'est que de 666.606 florins. et, malgré ce capital modeste, la Société a pu établir des plantations couvrant un ensemble de plus de 1.966 acres, bien outillées comme usine de traitement du latex et comportant toutes les constructions nécessaires à l'exploitation. Malgré la crise que l'industrie de la plantation vient de traverser, l'entretien a été régulièrement continué.

C'est ce qui explique l'animation dont les actions et les parts de la Franco-Javanaise font preuve actuellement.

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE
(*Le Journal des finances*, 18 mai 1923)

La récolte de caoutchouc a été vendue avec un léger bénéfice en 1922. Toutefois, la société devra encore faire face, pour la dernière fois, à un rappel d'impôts sur bénéfices de guerre.

La récolte de 1923 est déjà vendue à concurrence de 50 %, sur la base de 2 florins net toutes qualités, pris sur place. L'exercice en cours se présente, de ce fait, sous un jour très favorable.

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE
(*Le Journal des finances*, 29 juin 1923)

Les comptes de 1922 se soldent par un bénéfice d'exploitation de 43.618 florins. La société devant faire face à un rappel d'impôt, les comptes se traduisent, en définitive, par une insuffisance de 11.781 florins.

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1^{er} juillet 1924)

Le compte de Profits et pertes de la Société de culture franco-javanaise de 1923 accuse un profit brut de 137.663 florins contre 44.977 en 1922 ; le conseil proposera à l'assemblée du 26 juillet d'amortir les 59.887 fl. provenant du solde déficitaire antérieur, et de créditer le compte des administrateurs de 28.000 florins de jetons de présence non touchés de 1917 à 1923.

Annuaire Desfossés, 1925 p. 1264 :

Société de culture franco-javanaise

Conseil d'administration : MM. C. Engeringh, J. Saint-Girons, J. Bernard, J. Enthoven, A. de Lyée de Belleau, R. West, R. d'Ancona, G. Zannetto, P. de Crousaz.

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE
(*La Revue coloniale*, juillet 1925)

L'assemblée est convoquée à La Haye pour le 28 juillet. Le bilan qui lui sera présenté ne fait ressortir aucun bénéfice. Les profits réalisés sur l'exploitation caoutchoutière et les profits divers, soit au total 151.886 florins, sont affectés à des règlements de compte et à des amortissements.

Franco-Javanaise de Culture
(*Paris-Soir*, 7 octobre 1925)

Le capital est de 600.000 florins en 6.000 actions de 100 florins. Il y a 8.000 dixièmes de parts. Les actions ont droit à un premier intérêt cumulé de 5 %, soit 5 florins ; sur le solde disponible le conseil reçoit 10 % et les actions et les parts se partagent le reste par moitié. Les parts ont ainsi droit à 0 fl. 55 de dividende par florin de sus de 5 florins.

Depuis 1916, il n'y a eu aucune répartition. En 1923, l'amortissement des soldes déficitaires des exercices antérieurs a été achevé. En 1924, la Société a gagné net 121.490 florins qui ont été appliqués en entier aux amortissements, le conseil estimant qu'il ne pouvait mettre un dividende en paiement avant d'avoir intégralement remboursé les comptes débiteurs en banque qui s'élevaient encore au 31 décembre à 305.450 florins.

Au cours de l'exercice, les 847 bouws exploités, sur 1.800 plantés à Sumatra et Java, avaient produit 230.843 kg de caoutchouc (contre 172.184 kg en 1923), et le prix moyen de vente avait été de 1 fr. 41 par kilo. Pour l'exercice 1925, la production totale, sur la base de celle des six premiers mois, devra être de 271.000 kg au minimum.

Au cours actuel de 3 sh. 6 environ la livre anglaise de 453 grammes, le prix de vente au kilogramme représente 4 fl. CA, ce qui doit laisser à la société un bénéfice d'environ 3 fl. 65 au kilogramme.

Sur cette base, la société pourrait gagner cette année plus d'un million de florins, rembourser sa dette en banque, acquitter ses frais généraux habituels (30.000 fl.), effectuer de nouveaux amortissements bien que son bilan en soit largement garni, payer les 40 florins d'intérêt arriéré aux actions (240.000 florins), doter sa réserve légale, rémunérer son conseil et avoir encore à sa disposition pour la rémunération normale des actions et des parts environ 325.000 florins, représentant 29 fl. 60 par

action qui toucherait ainsi 69 fl. 60 au total, et 18 fl. 45 par part de fondateur, dividendes représentant respectivement au change 588 fr. et 156 fr. environ.

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE
(*Le Journal des finances*, 9 juillet 1926)

La Franco-javanaise s'est bornée à se maintenir à 11.450, un peu déçue par la nouvelle que l'assemblée avait décidé de limiter la répartition à l'acompte de 45 florins par action payé le 25 février dernier, lequel représentait le montant des intérêts arriérés. Cette décision a pour but de laisser à la société de larges disponibilités en vue de poursuivre son programme d'extension. Par ailleurs, on dit que le conseil a l'intention de procéder à la division des titres.

Annuaire Desfossés, 1927 p. 1052 :
Société de culture franco-javanaise
Conseil d'administration : *idem*.

Compagnie agricole d'Annam
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 mars 1927)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 mai 1927)

Le conseil d'administration est présidé par
M. Ch. Engeringh, président des plantations de Sumatra, Tapanoelie, Kalitengah, Franco-Javanaise... On relève les noms de MM. :
René West, administrateur délégué, administrateur de la Société franco-javanaise, des plantations de Djember, etc. ;
J. Bernard, administrateur de Sumatra, Tapanoelie, Siboga, Franco-Javanaise, Franco-néerlandaise, etc. ;
A[ndré] de Lyée de Belleau ⁵, administrateur de la Société franco-javanaise...
Bulletin financier

Franco-javanaise de culture
(*Le Journal des débats*, 11 août 1927)

La production est passée de 93.000 kg pendant les cinq premiers mois de 1926 à 104.500 pendant la période correspondante de 1927, ceci, pour la région de Sumatra. En ce qui concerne les terrains à Java, leur production est restée à peu près la même : 42.000 kg contre 51.500. On estime la production totale pour l'année en cours à 420.000 kg contre 366.241 en 1926.

⁵ André de Lyée de Belleau (1861-1942) : fils d'un président du conseil général du Calvados, conseiller général à son tour. Marié à Madeleine Bernard, sœur de Jacques Bernard, qu'il accompagne aux États d'Hubert, en Côte-d'Ivoire, à la Société marocaine des scieries de l'Atlas et à la Cie agricole d'Annam (thé)(1927-1933).

Franco-Javanaise de Culture
(*Le Journal des débats*, 21 février 1928)

La production de caoutchouc de l'année 1927 s'est élevée à 379.500 kg au lieu de 366.241 kg en 1926.

Franco-Néerlandaise et Franco-Javanaise
(*Le Journal des finances*, 18 mai 1928)

Nous avons signalé récemment la diminution des bénéfices de Padang en 1927, due à la baisse des prix du produit par comparaison avec l'année 1926. Les comptes de la Franco-Javanaise et de la Franco-Néerlandaise de Cultures et de Commerce témoignent d'une réduction sensiblement équivalente des bénéfices.

Les bénéfices des exploitations de caoutchouc en 1927 de la Franco-Javanaise de Cultures ont atteint 383.792 fl. contre 567.932 fl. Y compris le report antérieur (827.509 fl.) et les profits divers, le crédit du compte de profits et pertes est 1.217.271 fl. contre 1 million 051.003 fl., sur lesquels, après déduction des frais généraux et des impôts, il sera affecté 1.043.000 fl. contre 36.376 fl. aux amortissements. Le conseil ne proposera encore aucun dividende à l'assemblée du 29 mai. À cet égard, on ne peut que le féliciter de cette prudence, puisque les bénéfices de l'exercice en cours seront sans doute extrêmement réduits.

.....

Valeurs de caoutchouc
(*Le Journal des finances*, 14 juin 1929)

[...] L'action Franco-Javanaise de Cultures s'inscrit à 427, la Franco-Néerlandaise à 2.925. Il est probable qu'aucun dividende ne sera distribué cette année. L'an dernier, il avait été réparti 6 %, soit 300 florins aux actions Franco-Néerlandaise et rien aux Franco-Javanaise. [...]

Annuaire Desfossés, 1929 p. 1126 :
Société de culture franco-javanaise
Conseil d'administration : *idem*.

Fransch-Javaansche EXPLOITATIE MAATSCHAPPIJ

NAAMLooZE VENNOOTISCHAP
METEEN MAATSCHAPPELIJK KAPITAAL
VAN F. 1.600.000

opgericht bij akte den 18 Maart 1912, verleden
voor Jonkheer Mr. H. S. H. STOOPI, notaris te s'-
Gravenhage.

Goedgekeurd bij koninklijk Besluit van den
12 en Maart 1912 (N° 39).

Gevestigd te s' Gravenhage

Administratieve Zetel : 5, rue de Stockholm, PARIS

1/10°

Aandeel aan Toonder

Van fl. 100

SOCIÉTÉ DE CULTURE Franco-Javanaise

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 1.600.000 FLORINS

Constituée par acte reçu par le Jonkheer H. S. H.
STOOPI, docteur en droit, notaire à La Haye, le
18 Mars 1912.

Approuvée par Sa Majesté la Reine de Hollande,
par arrêté du 12 Mars 1912 (N° 39).

Siège Social : à LA HAYE

Siège Administratif ; 5, rue de Stockholm, PARIS

1/10°

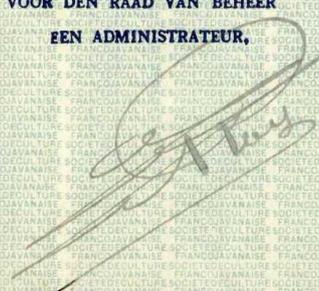
Action au Porteur

De 100 florins

N° 012,893 E

VOOR DEN RAAD VAN BEHEER

EEN ADMINISTRATEUR,



POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

UN ADMINISTRATEUR,



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE

Société anonyme au capital de 1.600.000 florins

Constituée par acte reçu par le jonkheer H.S.H. Stoop, docteur en droit, notaire à La Haye, le 18 mars 1912.

Approuvée par S.M. la reine de Hollande par arrêté du 12 mars 1912 (n° 39).

Siège social : La Haye

Siège administratif : 5, rue de Stockholm, Paris

1/10^e ACTION AU PORTEUR

DE 100 FLORINS

Pour le conseil d'administration (à gauche) : ?

Pour le conseil d'administration (à droite) : Saint-Girons

VALEURS ÉTRANGÈRES FRANCE
4 — 1930 — 12

Imp. de la Banque et des Cies d'assurance, Paris

SOCIÉTÉ DE CULTURE FRANCO-JAVANAISE

(*Le Journal des débats*, 11 juin 1930)

Le bénéfice sur l'exploitation du caoutchouc s'est élevé, en 1929, à 185.229 florins, contre 163.717 florins en 1928. Après déduction des frais généraux et divers et d'une perte de 66.741 florins sur portefeuille-titres, il subsiste un solde créditeur de 49.888 florins, contre 137.016 florins, que le conseil proposera d'affecter aux amortissements comme précédemment.

Sté franco-javanaise de cultures
(*Les Annales coloniales*, 23 septembre 1930)

Procède à une augmentation du capital de 10 millions fr.

Caoutchouc
(*Les Annales coloniales*, 10 novembre 1930)

[...] M. Lucien Rappel, qui a créé et exploité pendant plusieurs années des plantations à la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce et la Société franco-japonaise [*sic* : *Franco-javanaise**] de culture, demande, dans « l'Agence française et coloniale » l'application du repos hebdomadaire sur les plantations. Cette mesure réduirait selon lui la production de 1/7 en théorie, mais pratiquement de 18 à 20 %, car la première saignée qui suit un arrêt, même de 24 heures, donne une production sensiblement inférieure à la moyenne. Si même les planteurs indigènes ne se conformaient pas à cette mesure, la réduction mondiale serait d'environ 12.000 t. par mois ou 150.000 t. par an.

Annuaire Desfossés, 1931 p. 1148 :

Société de culture franco-javanaise
Conseil d'administration : *idem* + E. Le Roy ⁶ en remplacement de J. Enthoven.

Société de culture franco-javanaise
(*Les Annales coloniales*, 30 avril 1932)

L'exercice 1931 se solde par une perte de 155.699 florins ramenée à 141.360 florins par application du bénéfice de 14.339 florins réalisé en 1930 et qui avait été reporté à nouveau.

Après prélèvement de 78.612 florins, la perte finale de l'exercice ressort à 42.848 florins.

CULTURE FRANCO-JAVANAISE
(*Le Journal des débats*, 14 février 1933)

La production de caoutchouc en janvier s'est élevée à 39.750 kg contre 46.450 kg en décembre 1932.

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 28 février en vue de l'autorisation à donner au conseil de créer 3.000 bons hypothécaires 6 % de 100 florins, échangeables contre des actions pendant le délai d'un an, et de l'autorisation d'augmentation de capital en relation avec cette possibilité d'échange.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 1200 :
Société de culture franco-javanaise
Conseil d'administration : MM. C. Engeringh, pdt ; E. Le Roy, adm.-dir. ; J. Bernard, A. de Lyée de Belleau, R. West, C. d'Ancona, G. Zannetto, P. de Crousaz, J. Dumoulin ⁷.

CULTURE FRANCO-JAVANAISE
(*Le Journal des débats*, 11 juillet 1933)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1932, dont les résultats seront présentées à l'assemblée du 26 juillet, font apparaître une perte de 56.898 florins contre une perte de 62.848 florins pour le précédent exercice, portant le total débiteur à 119.746 florins.

FRANCO-JAVANAISE
(SOCIÉTÉ DE CULTURE)
(Indes néerlandaises).
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 170 s)

⁶ Émile Le Roy (1870-1951) : engagé volontaire (1888-1903), il fait carrière à la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce.

⁷ Joseph Dumoulin de Laplante (1872-1952) : directeur général de la [Banque commerciale franco-belge](#).

Conseil : MM. Émile Le Roy, André de Lyée de Belleau, René West, Charles d'Ancona, Georges Zannetto, Pierre de Crousaz, Louis Bernard, Joseph Dumoulin.

Capital : 1.600.000 florins, divisé en 160.000 actions de 10 florins.

Parts de fondateur : 8.000.

Obligations : 300.000 florins de bons quinquennaux 6 % hypothécaires de 100 florins, dont il a été émis 160.000 florins.

Partage des bénéfices : 5 % à la réserve. 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au conseil. Prélèvement facultatif pour la réserve. Sur le solde : 50 % aux actions, 50 % aux parts.

SURFACES PLANTÉES (Java et Sumatra)

1.737 hectares dont 832 seulement en production.

Les jeunes plantations, entièrement faites en graines sélectionnées et plants greffés, pourront être saignées en 1934.1935.

Elles entrent dans le potentiel accordé à la société pour servir de base à la production qui lui sera accordée sous le régime des restrictions. Selon toutes probabilités, la production autorisée sera largement supérieure à ce qu'elle a été au cours des dernières années.

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC (en kg)

1929	1930	1931	1932	1933	1934 (du 1/1 au 30/11)
466.095	434.463	479.016	587.840	546.335	484.400

RÉSULTATS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (en florins)

	Amortissements	Bénéfices	Pertes
1929	62.188,12		
1930	93.415,58	14.339,04	
1931			62.848,01
1932			119.746,12
1933		20.222,28	

Le prix moyen de vente a été :

En 1931 de 0 fl. 2 848 le kg.

En 1932 de 0 fl. 1609

En 1933 de 0 fl. 23

et il est actuellement de 0 fl. 43 environ, cours qui amènera des résultats nettement bénéficiaires.

Le compte de Profits et pertes de 1933 laissera un solde déficitaire de fl. 99.523,84 qui sera rapidement amorti.

Durant les périodes de prospérité, la société, au lieu de distribuer ses bénéfices ou de les reporter à nouveau, a procédé à des amortissements massifs.

Ils s'élèvent :

Sur plantations	1.552.000 fl.
Sur bâtiments, matériel, usines	389.000 fl.
Au total	1.941.000 fl.

Il a donc été investi dans les plantations, toutes en excellent état du reste, le double du capital de la société.

COTATION

Actions et parts : au marché en banque au comptant

Cours extrêmes

	Actions	Actions nouvelles	Parts
1929	500 — 251	—	410 — 181
1930	303 — 160	—	276 — 164
1931	161 — 67	—	154 — 51
1932	128 — 45	—	118 — 46 ⁵⁰
1933	169 — 87	—	144 — 51
1934	154 — 85	118 — 75	147 — 66

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933 (en florins)

ACTIF		
Bons quinquen. 6 % restant à émettre		140.000,00
Actif immobilisé :		
Plantation Singadjaja :	100.023,78	
Amortissements :	100.022,78	1
Plantation Bangkelæng-Kolot :	191.212,50	
Amortissements :	191.211,50	1
Plantation Pidjor-Koling :	1.153.515,71	
Amortissements :	992.201,29	161.314,42
Plantation Patilœban		1.590.585,02
Amortissements :	268.942,26	1.321.649,76

Bâtiments, Plantations :	506.517,22	
Amortissements :	333.297,91	173.219,31
Usines Plantations :	18.759,16	
Amortissements :	18.758,16	1
Frais de constitution :	6.852,62	
Amortissements :	6.851,62	
Matériel :	31.774,97	
Amortissements :	20.803,92	10.971,05
Frais de premier établissement :	9.128,13	
Amortissements :	9.127,13	1
Actif réalisable :		
Débiteurs		12.471,24
Avance loyer		390,21
Portefeuille titres		4.504,04
Caisse des dépôts et consignations		1.912,30
Inventaire marchandises		27.730,42
Actif disponible :		
Caisses et banques		46.523,66
Comptes de Profits et pertes :		
Résultats		99.523,84
		<u>2.000.208,25</u>
PASSIF		
Engagements sociaux :		
Capital		1.600.000,00
Bons quinquennaux 6 % créés		300.000,00
Engagements envers des tiers :		
Frais à payer		96.397,06
Créditeurs		3.679,19
Coupons de bons quinquennaux restant à payer		132
		<u>2.000.208,25</u>

CULTURE FRANCO-JAVANAISE
(*Le Journal des débats*, 9 juin 1935)

Les comptes de 1934 se soldent par un bénéfice de 84.816 florins contre 20.022 florins l'an dernier. Ce bénéfice vient en déduction des pertes antérieures qui continuent ainsi à figurer pour 14.706 florins (contre 99.523 florins) à l'actif du bilan.

1936 (1^{er} janvier) : la Franco-néerlandaise de culture absorbe la Culture franco-javanaise.

FRANCO-JAVANAISE DE CULTURE
(*Le Journal des débats*, 23 janvier 1936)

La production de caoutchouc a été, pour 1935. de 384.320 kg contre 525.960 kg en 1934. Ce fléchissement résulte de l'application du régime des restrictions.

SOCIÉTÉ FRANCO-JAVANAISE DE CULTURE
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 février 1926)

Le conseil d'administration informe les actionnaires de la société qu'il sera mis en paiement, à partir du 25 courant, un dividende de 45 florins net contre remise du coupon n° 8, en France, chez la [Banque française et hollando-américaine](#), 60, boulevard Haussmann, à Paris ; en Hollande, chez la Nederlandsche Handel Maatschappij, à Amsterdam.

Le Conseil d'administration.

12 février.

FRANCO-NÉERLANDAISE DE CULTURES
(*Le Journal des débats*, 20 août 1936)

Cette société vient de vendre à la [Société internationale de plantation et de finance](#) ⁸, les plantations de Patiloeban [*Patiluban*] et de Simpang-Gabir, qui lui avaient été apportés par la Franco-javanaise, lors de l'absorption de cette dernière. On ne connaît pas encore les modalités de la cession. L'éventualité d'une répartition serait toutefois dans le domaine des possibilités

CULTURE FRANCO-JAVANAISE (en liquidation)
(*Les Annales coloniales*, 2 octobre 1936)

Il sera procédé, à dater du 31 octobre, à l'échange des actions, parts et coupons n° 10 d'actions de la Société de culture franco-javanaise contre des actions de la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce

⁸ SIPEF : holding constitué en 1919 par la maison Bunge, d'Anvers, après son retrait de la Société financière des caoutchoucs (Socfin). Participation en Indochine dans la SICAF (cf.).

Franco-néerlandaise*
(*Le Journal des finances*, 25 décembre 1936)

On a annoncé au mois d'août dernier que la Société internationale de plantations et de finance [Sipef] avait racheté à la Société franco-javanaise et la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce les plantations Partiboleam [*sic* : *Patiloeban/Patiluban*] et Simpang-Gabir.

En fait, la Franco-néerlandaise ayant absorbé la Franco-Javanaise à dater du 1^{er} janvier 1936, c'est à elle que revient naturellement l'intégralité des résultats de cette vente.
